

TEXTES PARUS AU *JOURNAL OFFICIEL*

■ *Journal officiel* du 19 janvier 2010

**Arrêté du 30 décembre 2009 portant promotion
(inspection du travail)**

NOR : MTSO1000743A

Par arrêté du ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville en date du 30 décembre 2009, M. Denis REVEILLON, directeur adjoint du travail, en fonction à la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Rhône-Alpes, est promu, sur place, dans le grade de directeur du travail à compter du 31 décembre 2009.